


LEGENDE :

- Limite de zone/secteur
- N Zone naturelle
- Ne Secteur naturel : activités de loisirs
- Nh Secteur naturel : habitat diffus en milieu naturel
- Nj Secteur naturel : jardins à protéger
- Np Secteur naturel : parc
- A Zone agricole
- UA Zone urbaine correspondant au paysage du centre ancien
- UB Zone urbaine correspondant au paysage de faubourg à caractère rural
- UC Zone urbaine correspondant au paysage de faubourg à caractère résidentiel récent (pavillonnaire)
- UE Zone urbaine d'activités artisanales
- AUh Zones d'urbanisation future à vocation d'habitat
- ER Emplacement réservé (ER) au titre de l'article L. 123-1-5-V du C.U.
- EB Espace boisé classé au titre de l'article L. 130-1 du C.U.
- HA Haie à protéger au titre de l'art. L.123-1-5-III-2° du C.U.
- MP Mur et portails à protéger au titre de l'art. L.123-1-5-III-2° du C.U.
- PM Périètre de protection des monuments historiques



COMMUNE DE CAUGNIGNY (OISE)	
PLAN LOCAL D'URBANISME	
REGLEMENT GRAPHIQUE :	4.2b
PLAN DE DECOUPAGE EN ZONES	
Ech : 1 / 2 5 0 0 e	
Vu pour être annexé à la délibération en date du:	Prescrité: Arrêté le: Approuvé le: Modifié le:
Bureau d'études	S.A.S. "Aménager le territoire Urbaniste" 15, rue des Veneurs - 60200 COMPIEGNE Tél 03 44 20 04 52